



KOUTAMMARIKOU

ASSEMBLEE GENERALE 2015

**L'Assemblée Générale 2015 de Koutammarikou s'est tenue
le samedi 2 Avril 2016 à Luçon ,
au Domaine des Guifettes, en Vendée.
Début de séance à 15h00.**

Etaient présents :

Claire Le Gall, Eric Le Gall, Solange Le Gall, Martine Alberti, Pierre Alberti, Emilienne Chenin, Jean Chenin, Catherine Frigaux, Gérard Frigaux, Christine Briffaud, Philippe Briffaud, Mado Jardin, Patrick Jardin, Danielle Broussaudier, Jean-Claude Broussaudier, Sylvain Grésillon, Michel Aygalenq, Adeline Onillon, Tanguy Onillon, Jean-Louis Minier, Jean-Luc Jacquemin, Marie-Hélène Bohéas, Bernard Bohéas, Liliane Huet, François Huet, Marie Huet, Philippe Huet,.

(27 Adhérents présents (*moins que d'habitude*), à jour de leur cotisation et 32 Pouvoirs)

1 – LE MOT DU PRESIDENT

Philippe Huet, Président, ouvre la séance pour cette 8ème Assemblée Générale de Koutammarikou et remercie les Adhérents présents et tous ceux qui, par leur aide et leur fidélité, permettent de poursuivre cette belle histoire. (*Pour mémoire, lors de la 1ère AG de 2008, il y avait 7 Présents*).

La séance commence par une présentation de photos prises au Bénin en Janvier-Février 2016 : 9 Adhérents sont venus au Bénin, dans l'Atacora, voir le travail réalisé sur place par l'Association.

Ensuite, Philippe fait le rappel des statuts en précisant que 50 % du budget de l'Association sont toujours consacrés aux écoles, 25 % aux jardins et 25 % au patrimoine.

2 – RAPPORT FINANCIER

2.1 – COMPTES D'EXPLOITATION de KOUTAMMARIKOU

Virements à l'APEEK : plus de 50 % pour les écoles

Remarque : Le salaire d'Emmanuel pour gérer les écoles ne figure pas dans les statuts.

COMPTES D'EXPLOITATION 2015

DEBIT		CREDIT	
Register	83,73	Adhésions 55 € (30)	1650,00
Matériel pintades	214,16	Adhésions 90 € (40)	3600,00
Nex Link	65,00	Dons (38)	5495,00
Retour réunion AG	76,49	Donateurs (3)	130,00
La Poste	103,99	Intérêts 2015	47,02
Abonnement écureuil	36,60		
Commissions	9,72		
Virements extérieurs	85,40		
Virements internes	9,40		
Virements APEEK	10700,00		
TOTAL	11 384,49 € (7 467 736 Fcfa)		10 922,02 € (7 164 375 Fcfa)

RESULTAT DE L'EXERCICE

PERTE - 462,47 €

Solde au 31/12/ 2015 : **4 768,27 € (3 127 780 Fcfa)**

Dons : Maxime 200,00
Nicolas 800,00
Florence 500,00
Joseph 450,00
Benoit 100,00

Total : 2 050,00 €

2.2 – COMPTES D'EXPLOITATION de l'APEEK

Dépenses : Tous les mois, François Huet reçoit une feuille avec toutes les dépenses, ventilées par poste analytique.

Recettes : une petite erreur au niveau de la vente de choux (une partie de la recette ayant directement servi à payer de l'essence).

A partir de 2016, pour éviter cette situation, un système de 2 boîtes a été mis en place : une pour les dépenses et une pour la vente, avec pour principe que tout passe par la banque. Jean Chenin fait remarquer qu'à Natitingou, tout dépôt à la banque prend beaucoup de temps !

COMPTES D'EXPLOITATION 2015

DEPENSES

JANVIER	383 350
FEVRIER	1 220 000
MARS	596 550
AVRIL	497 600
MAI	316 500
JUIN	477 852
JUILLET	612 500
AOUT	1 338 805
SEPT	1 753 700
OCTOBRE	271 000
NOVEMBRE	164 200
DECEMBRE	152 500

TOTAL -----
7 785 257 Fcfa

RECETTES

VENTES LEGUMES	321 800
MAIS	775 000
VENTES PINTADES	90 500
Rt. MICRO-CREDIT	100 000

1 287 300 Fcfa

RESULTAT DE L'EXERCICE

PERTE : - 6 497 957 Fcfa

(- 9 906,00 €)

Solde ORABANK au 31/12/2015 : **392 838 Fcfa (598,88 €)**

2.3 - VOTE

Il est procédé au vote concernant le rapport financier.

Sans vote contre et sans abstention, le rapport financier est adopté à l'unanimité des 59 personnes présentes ou représentées.

3 – RAPPORT MORAL

3.1 – ECOLES et CANTINES

Début 2015, Koutammarikou soutient trois écoles : Korimbéné, Tagayé et Koutanongou (Ditahouan, qui bénéficie par ailleurs du PAM : plus aucune nouvelle), **et les cantines de deux d'entre elles** (bénéficiant du PAM, Tagayé n'a rien demandé)

Septembre 2015 : une nouvelle école est aidée par Koutammarikou. Il s'agit de **Koubérépou** (Emmanuel a demandé en juin 2015 si on pouvait soutenir son village natal, à partir de la rentrée).

Donc depuis septembre 2015, Koutammarikou soutient 3 Cantines.

Pour mémoire, les 4 écoles représentent environ 1 000 élèves, avec un noyau dur d'environ 600 élèves.

Règle de base : Koutammarikou assure généralement les besoins du 1^{er} trimestre scolaire. Les Parents d'élèves prennent en charge le 2^{ème} trimestre. Et pour le 3^{ème} trimestre, l'Association complète autant que nécessaire. On apporte toujours un complément pour la sauce (poissons, piments, sel, KUB....)

Il faut donc qu'avant la rentrée, les Directeurs communiquent la liste de leurs besoins (notamment pour la cantine scolaire et la pharmacie). Emmanuel gère très bien la rentrée scolaire. Il approvisionne en maïs, concentré de tomates, oignons. En 2015, deux tonnes de maïs proviennent du jardin, donc pas achetées, mais valorisées dans le rapport financier.

Information concernant le PAM (Programme Alimentaire Mondial) :

Le camion de 35 tonnes arrive n'importe quand, avec une dotation unique pour l'année et pour une durée de trois ans. Problème de stockage de toute cette nourriture (en général, dans le bureau du Directeur !). Tagayé a bénéficié du PAM pendant... trois ans, mais c'est fini. A Korimbéné, le Directeur a déposé un dossier qui n'a toujours pas abouti.

Les Kakis (costumes scolaires)

Chaque année, un lot est fourni (240 000 FCFA en 2015), fabriqué par Florence, couturière et femme d'Emmanuel. Les kakis doivent être lavés le dimanche et le mercredi. (Dans chaque école un concours du kaki le mieux tenu est organisé lors de la venue des adhérents).

3.2 - JARDIN DE BÉRÉCINGOU

Un puits a été réalisé au jardin, par dynamitage, jusqu'à une profondeur de 10 m (pour aller plus profond, il faudrait faire un nouveau dynamitage de la pierre). Pour le cuvelage, un coffrage a été loué pour que le puisatier y coule le béton. Coût des travaux en 2015 : 300 000 FCFA. Ce puits permet à Benoît et sa famille d'avoir l'eau potable au jardin.

Les ananas : le test de culture de l'ananas dans le Nord Bénin continue : l'étudiante de l'Université d'Abomey-Calavi a souhaité ajouter 500 plants supplémentaires : il y a donc 1 500 plants d'ananas au jardin, en fleurs. Expérimentation à suivre.

3.3 - PINTADES

Le principe : démarrer des pintadeaux dans une poussinière, puis les transférer dans un bâtiment avec enclos. Il était prévu de faire 3 ou 4 lots de 400 pintades/an, avec notamment une vente pour Noël.

La poussinière était opérationnelle fin 2014 (bâtiment en dur, éclairé et chauffé à 36° C, situé près du domicile d'Emmanuel) Pour l'alimentation électrique, il a fallu poser un nouveau câble électrique. Puis installer le matériel spécifique : lumière, lampe chauffante..

Au début de l'année 2015, un premier test a été réalisé, avec un lot de 50 pintadeaux de 1 jour et de 3 à 5 jours, achetés chers à Boukoumbé (ceux promis par un éleveur local n'ont pas été livrés, les œufs n'ayant pas été mis à couver !). François Huet voulait accompagner le démarrage de ce test en février 2015, c'est la raison pour laquelle il fallait absolument trouver des pintadeaux. Bon démarrage : il y a eu peu de mortalité !

Bâtiment pour les pintades au jardin : finitions et mise en place du parcours extérieur (poteaux, grillage...)

A 1,5 mois, les pintadeaux ont été transférés dans ce bâtiment

Les pintades ont été vendues en mai 2015 (40 pintades vendues 2 500 FCFA), avec une marge de 200 FCFA par pintade : pas suffisamment rentable pour Emmanuel qui a décidé d'interrompre le programme

PINTADES ! Pour François Huet, il est difficile de faire le bilan. Il ne sait pas comment les pintades ont été nourries. Il n'a pas le total des dépenses d'alimentation y compris compléments alimentaires, facture d'électricité (qui a sans doute été élevée)

Reconversion

Pour continuer à exploiter les installations dédiées initialement aux pintades, Emmanuel a opté pour l'**élevage de POULETS**. A suivre.

3.4 – MICRO-CREDITS

Le micro-crédit de la maman de Rosa, Philomène Kouagou, est totalement remboursé.

Le frère de Rosa, Wilfrid Kouagou, n'a toujours rien remboursé (80 000 FCFA).

Alphonse N'Tcha Pongou a commencé de rembourser son micro-crédit (20 000 FCFA sur 85 000 FCFA), argent nécessaire pour le toit de sa "chapelle", en vue des élections de Tagayé, qu'il n'a pas remportées !

Il n'y a pas eu d'autres micro-crédits en 2015.

3.5 – SÉCURITÉ SOCIALE pour EMMANUEL

Premiers renseignements pris sur place par Liliane Huet, au cours du 1er trimestre 2015.

Jean CHENIN a finalisé les démarches sur place en Juin 2015 : Inspection du travail, Sécurité Sociale.

Emmanuel est devenu Salarié officiel de l'APEEK : il a une feuille de paie, avec couverture sociale, allocations familiales et retraite.

Charges patronales : 16 % prix en charge par l'Association.

Charges Salariales : 4 % (cela représente 4 000 FCFA pour Emmanuel). Il devrait toucher 2 500 FCFA / enfant comme allocations familiales.

Les charges sont prélevées, mais il ne touche encore rien pour le moment !

3.6 – COMPTE en BANQUE de L'APEEK

Premiers renseignements pris par Liliane Huet, au cours du 1er trimestre 2015. Jean CHENIN a finalisé les démarches sur place en Juin 2015. L'APEEK a désormais un compte à la Banque ORABANK à Natitingou.

Cela permet de faire des virements de banque à banque (France - Bénin), et de compte à compte (Koutammarikou – Apeek) et de suivre l'évolution des comptes à distance grâce à un code d'accès (*il aura fallu 6 mois pour avoir l'identifiant pour l'accès Internet, finalement obtenu sur place !*)

3.7 – MAXIME

Intervention de Martine et Pierre Alberti.

Maxime a suivi des études d'Infirmier à Ouagadougou (Burkina Faso), de 2013 à 2015, et il a obtenu son diplôme en septembre 2015. Satisfaction pour Martine et Pierre qui l'ont accompagné pendant ces 2 ans, avec leurs encouragements, suivi de ses notes, et prise en charge financière pour un montant de 3000 €.

Maxime continue à les appeler régulièrement. Pendant ses études, il est officiellement resté aide-soignant à l'hôpital de Natitingou (il a donc continué à percevoir son salaire). Depuis son retour, il est **INFIRMIER au bloc opératoire de l'Hôpital de Natitingou** (il peut être appelé 24h / 24).

Par contre, il perçoit toujours un salaire d'Aide-soignant, le temps de faire valider son diplôme burkinabé, ce qui peut prendre de 1 à 3 ans selon Emilienne Chenin. Maxime espère que cela sera acté en décembre 2016 ! Actuellement, il est donc aide-Infirmier faisant fonction d'Infirmier.

Rappel de ses engagements

En contre-partie de cette aide, Maxime s'est engagé vis-à-vis de l'Association :

Il visite les 4 écoles en octobre, pour faire le point sur les pharmacies, puis il adresse en décembre, par mail, la liste des besoins pour les 4 Pharmacies scolaires. Il revient ensuite une fois avec Marie et Philippe, lors de leur séjour de janvier-février.

Cas particulier de Koubérépou : Les villageois se sont regroupés en tontine. Chacun cotise pour alimenter une caisse qui permet de parer aux frais médicaux de celui qui en a besoin et même de le mener à l'hôpital de Natitingou : ils y ont désormais un **Référent**, Maxime, dont ils ont le N° de téléphone. L'association a fait un don en 2016 pour approvisionner leur pharmacie.

3.8 – FAOUZHIA

Intervention de Claire et Eric Le Gall

Faouzhia, 20 ans, nièce de Julien Bagri, Président de l'Apeek, est correspondante depuis plusieurs années de Gabrielle Le Gall. Claire et Eric ont décidé de financer sa scolarité post-bac, pendant 4 ans. Faouzhia prépare un BTS au lycée agricole de Bérécingou : option Elevage. Très bons contacts avec la famille Le Gall. Emmanuel, responsable des fonds, confirme son sérieux.

3.9 - FLORENCE (épouse d'Emmanuel)

Intervention de Solange Le Gall

Solange est venue au Bénin en 2014 et a décidé d'aider Florence. En 2015, elle a financé l'achat sur place d'une SURFILEUSE neuve (500 €), utile pour l'école de couture que dirige Florence.

Hélas, la surfileuse ne fonctionne pas, vraisemblablement par manque de puissance de l'alimentation électrique (l'installation électrique ayant été refaite à l'occasion des travaux de la poussinière ne parait pas être en cause). La pose de panneaux solaires a été évoquée : ce système fonctionne bien pour l'éclairage (courant continu, sans batterie), mais pour alimenter une surfileuse, il y a un problème de stockage de l'électricité. En attendant de trouver une solution (Compteur avec une puissance supérieure ?), Florence continue à sous-traiter le surfilage, tout en se formant à cette technique.

3.10 - NICOLAS

Nicolas aide Emmanuel au jardin et il travaille également au moulin à farine. Son moulin actuel (rapatrié depuis Ditahouan) est situé trop loin du "goudron" - la route -, sur un terrain appartenant à Julien Bagri. En 2015, il a émis le souhait d'acheter un nouveau moulin, plus performant, permettant de faire une farine plus raffinée, et d'écraser les tomates pour la sauce.

Son projet : installer ses 2 moulins près du "goudron", sur un terrain à vendre, situé non loin de la maison d'Emmanuel, sous les gros manguiers. Le terrain a été acheté en 2015 grâce à un don de 800 €.

3.11 - BENOÏT

Benoît, le MIRACULÉ, depuis son terrible accident de moto en décembre 2015, travaille au jardin depuis deux ans : il démarre sa 3^{ème} année. Son job : s'occuper du jardin, de l'élevage des poules, et surtout assurer une présence au jardin, nuit et jour (il y vit dans une maison construite par l'association, avec sa femme et leur bébé). Des adhérents évoquent leur souhait de faire un don pour couvrir les frais hospitaliers qui s'élèvent aujourd'hui à environ 900 €. L'Assemblée générale décide qu'il faut envoyer **une lettre spéciale "Benoît" pour appel à dons** afin de financer les soins (Benoît se rend encore une fois par semaine à l'hôpital pour un suivi médical qui va durer un an !).

3.12 - KOUTANONGOU

En 2015, la construction de l'école a été finie : en effet, les 2 tranches de financement de l'Etat béninois sont arrivées ! Projet mené rondement ! Mais à la rentrée de septembre 2015, le directeur est seul : il manque les trois Instituteurs (problèmes administratifs de validation de diplômes et de nomination !). Pour faire face à cette situation, l'association a recruté un instituteur communautaire, Bernard (27 ans), dédommagé à hauteur de 40 000 FCFA /mois (environ 60 €) jusqu'en juin 2016.

Pour info, à la rentrée de septembre 2015, l'école de Korimbéné avait tous ses instituteurs. Il manquait un instituteur à Tagayé.

3.13 - VOTE

Il est procédé au vote concernant le rapport moral.

Sans vote contre et sans abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité des 59 personnes présentes ou représentées.

4 – LES PROJETS

4.1 - VOYAGE d'EMMANUEL

Marie et Philippe n'ont pas renoncé au projet de faire venir Emmanuel en France.

VISA

Suite à l'échec de 2014, Philippe s'est renseigné : il sera très compliqué d'obtenir un visa. Il faut faire une demande de visa, au nom d'un Corps Constitué, monter un dossier avec des éléments "officiels" : par exemple, invitation par une Mairie avec papiers à en-tête avec le drapeau français !

Le Consulat de France à Cotonou comprend désormais un collège de neuf personnes qui se réunissent pour instruire les demandes de visas. Si vote à l'unanimité, le visa est accordé.

Pierre ALBERTI fait une proposition : il connaît bien un Député de l'Indre, qui est par ailleurs Président du Parc Naturel Régional de la Brenne. A ce titre, le PNR de la Brenne pourrait inviter Emmanuel pour un voyage d'études. Pierre va prendre contact pour présenter le projet.

HEBERGEMENT

Il faut constituer un Dossier d'Hébergement (chez les Alberti, dans le cas du projet du PNR de la Brenne)

UN APPUI

Depuis 2 ans, Emmanuel est le Correspondant à Natitingou de l'Association **SLOW FOOD**

Slow Food est une organisation internationale qui repose sur un réseau local d'associations et envisage un monde où chacun puisse avoir accès à une nourriture bonne pour lui, pour ceux qui la produisent, et pour la planète.

La Délégation italienne de cette association a le projet de faire venir des Correspondants Béninois en Italie en septembre 2016 (dont Emmanuel...). Une réunion de préparation s'est tenue le 26 mars à Salou. Le Consulat italien se trouve à Lagos (Nigéria). Si ce voyage en Italie se concrétise, cela sera un ATOUT non négligeable pour la venue d'Emmanuel en France.

4.2 - KORIMBENE

Projet d'un bâtiment en dur en remplacement d'une classe "paillotes", ou "apatam".

L'Association Koutammarikou est partante pour payer la charpente, les tôles et les menuiseries (portes et fenêtres). Les parents d'élèves ont été très réactifs : les murs en banco sont déjà construits. Petit problème : Ils ont fait un bâtiment très grand, ce qui va entraîner le doublement de l'investissement prévisionnel !!

4.3 - MICRO CREDITS

Nicolas

Pour son nouveau moulin (650 000 FCFA), Nicolas a sollicité un micro-crédit. Le montant étant trop important, il continue à économiser pour réduire le montant du micro-crédit.

Denis

Cousin d'Emmanuel, il travaille quotidiennement au jardin depuis trois ans pendant la saison de production (C'est son "bras droit"). Il souhaite financer une "supérette" pour sa femme (celle-ci a de gros problèmes de vue et ne peut continuer son métier de couturière). Le bâtiment du futur commerce, installé près de l'Atelier de couture de Florence, est terminé. Il reste à acheter les étagères, le stock. Denis fait donc la demande d'un micro crédit pour cet investissement. Un Adhérent a d'ores et déjà fait un don de 600 € à cet effet.

4.4 - JARDIN DE BÉRÉCINGOU

Clôture

Pour éviter les intrusions intempestives au jardin (vaches peuhls, cochons....), il est envisagé de clore le jardin. Avec quelques moules, Benoît va réaliser les poteaux de clôture en ciment (Koutammarikou finançant l'achat du ciment). Selon les possibilités de l'Association, il restera à acheter le grillage.

Puits

Projet d'un second dynamitage pour descendre plus profond ?

4.5 – RILLIEUX LA PAPE (près de Lyon)

Le Comité de jumelage Rillieux-La-Pape/Natitingou a été créé en 1998. Jean Chenin y a contribué et il continue à avoir des contacts avec Alain Foulon, Président du Comité.

Alain Foulon a le projet de soutenir une cantine d'une école de trois classes, à côté de Natitingou. Mais il recherche un coordinateur local. Philippe a rencontré Alain Foulon à l'Hôtel Bourgogne en février 2016. Emmanuel pourrait s'occuper d'une école supplémentaire : cela représente 1 livraison/mois. L'école envisagée se trouve à Nati, sur la route de Korimbéné. L'aide financière apportée par le Comité de Jumelage de Rillieux permettrait un complément de salaire pour Emmanuel. Jean Chenin va suivre ce dossier.

Pour info :

<http://www.ambafrance-bj.org/Cooperation-decentralisee-Rillieux-la-Pape-Natitingou-relancer-un-partenariat>

4.6 – SITE INTERNET Koutammarikou

Le Webmaster du site est Laurent Frascotti

<http://www.koutammarikou.com/>

9000 visites sur le site. Les Adhérents présents suggèrent de rendre le site encore plus attrayant, avec du "concret", notamment une **présentation des réalisations**, avec des photos, des compte-rendus d'Adhérents qui ont fait le voyage au Bénin.....

Documents à adresser à Philippe, qui les communiquera à Laurent avec des commentaires.

Objectif de l'amélioration à apporter : **Insister sur les 3 axes fondateurs**

- Les Ecoles
- Le Jardin, qui est important pour les cantines, avec la production de maïs
- Les Tatas

Espace Adhérents

Toutes les lettres y sont archivées.

Mot de passe :

Les Adhérents présents ignorent, pratiquement tous, le mot de passe.

Philippe va demander à Laurent Frascotti d'adresser un mail à tous les Adhérents, pour leur rappeler le mot de passe, ou comment en obtenir un (il suffit d'aller sur le site !).

Plaquette présentant l'Association : Philippe propose de la réactualiser.

RETROSPECTIVE

Depuis 2008, Koutammarikou, c'est 80 000 € (60 millions FCFA) et 500 000 repas distribués !

4.7 – COTISATIONS 2016

Début Avril 2016, 1/3 des Adhérents n'a pas payé sa cotisation 2016.

Pour mémoire, en 2015 : il y avait 40 Couples + 30 Adhérents (voir compte d'exploitation en page 2).

Il y avait déjà eu une perte de 10 Adhérents en 2015.

ADHESIONS 2016

Début Avril, il y a 36 couples et 16 Adhérents à jour de leurs cotisations, pour un total, y compris les dons, de 7 700 € (soit environ 3 000 € de moins qu'en 2015 !).

A noter : trois nouveaux Adhérents ont rejoint Koutammarikou.

5 – MONTANT DE LA COTISATION

Comme prévu dans les Statuts de l'Association, le montant de la cotisation est fixé chaque année lors de l'AG.

Le montant de la cotisation 2017 a donc été débattu.

Les montants sont restés inchangés pendant 4 exercices (de 2013 à 2016).

Voici donc ce qui a été adopté.

Cotisation 2017 pour un couple : 100 €

Cotisation 2017 pour un Adhérent : 60 €

Ne pas hésiter à rappeler que c'est "défiscalisable", déductible des impôts à hauteur de 66% (jusqu'à un plafond correspondant à 20 % des revenus).

150 € donnés à Koutammarikou, cela coûte réellement 50 €.

Le Président clôt l'Assemblée Générale 2015 à 18h30.

Cette Assemblée Générale se termine par un convivial dîner au Domaine des Guifettes.